

Les « Rouges » au XIX^e siècle : Lecture des pamphlets de Louis-Antoine Dessaulles

Pierre Berthiaume

Volume 11, numéro 2, août 1978

Le pamphlet

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500467ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500467ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Berthiaume, P. (1978). Les « Rouges » au XIX^e siècle : Lecture des pamphlets de Louis-Antoine Dessaulles. *Études littéraires*, 11(2), 333–349.
<https://doi.org/10.7202/500467ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

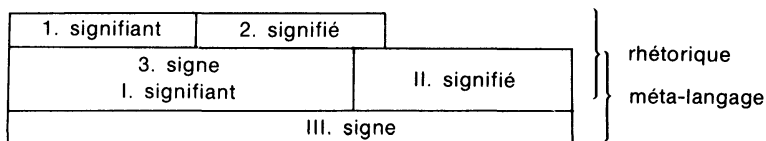
<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

LES « ROUGES » AU XIX^e SIÈCLE : LECTURE DES PAMPHLETS DE LOUIS-ANTOINE DESSAULES

pierre berthiaume

Si l'on connaît assez bien la doctrine ultramontaine du XIX^e siècle, en revanche on possède beaucoup moins d'informations sur la pensée libérale. Victime des foudres épiscopales, le libéralisme défendu par l'Institut Canadien de Montréal a été souvent oublié au profit d'une idéologie devenue dominante dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais les luttes menées par l'Institut Canadien et plus particulièrement par Louis-Antoine Dessaulles contre le despotisme clérical et conservateur ont donné naissance à des pamphlets qui révèlent d'étranges rapports entre l'ultramontanisme et le libéralisme. Ce sont ces rapports que nous voulons expliciter.

Voyons en premier les paramètres de notre analyse. Le pamphlet libéral apparaît essentiellement caractérisé par la présence d'une rhétorique. Sans faire un inventaire exhaustif des procédés de cette rhétorique, nous pensons possible de montrer que ces procédés constituent à eux seuls un langage, c'est-à-dire un système de communication qui dépasse les effets d'ironie ou autre. En effet, derrière les procédés de la rhétorique de Dessaulles, par exemple l'ironie affichée face à l'immoralisme du clergé catholique, surgit une seconde signification ; l'importance chez les libéraux des valeurs morales qui justifient l'ironie. Ici le signe initial, formulé à travers un procédé de rhétorique, devient le signifiant d'un second processus sémiotique à explorer¹. En nous inspirant du diagramme de Roland Barthes sur le mythe, nous pourrions dresser le schéma suivant, où le second niveau constitue une sorte de méta-langage qui éclaire le premier niveau :



Reste à définir ce méta-langage. Il se présente comme un ensemble de principes qui fondent et éclairent la rhétorique de Dessaulles et qui se réalisent dans une praxis, le pamphlet. Le signe postulé ici renvoie donc au « système des idées, des représentations qui dominent l'esprit d'un homme ou d'un groupe social »², c'est-à-dire à une idéologie. De là trois étapes à notre étude : définition du pamphlet comme rhétorique, analyse de la rhétorique comme mode de significations, étude de l'idéologie impliquée comme fondement du pamphlet.

I

Lorsqu'il rappelle les attaques dont a été l'objet l'*Annuaire* de 1868 de l'Institut Canadien, Dessaulles parle de « celui de (ses) pamphlets auquel on a fait les honneurs de l'*index* »³. La distinction entre le pamphlet et les autres discours de la littérature d'idées, manifeste, essai, discours sapientiel ou persuasif, apparaît vague. Effectivement, l'*Annuaire* de 1855 de l'Institut Canadien a pour titre *Pamphlet populaire* et Dessaulles emploie indistinctement les termes de pamphlets et de « discours »⁴ pour désigner ses ouvrages. En somme, lorsqu'édité, un texte oral agressif ou persuasif se métamorphose en pamphlet aux yeux des membres de l'Institut Canadien. Même *La Grande Guerre ecclésiastique*, pourtant constituée de deux lettres ouvertes adressées à M^{gr} Bourget⁵, devient un « monstrueux pamphlet hérétique »⁶ aux yeux de Luigi, sans doute l'abbé Pelletier. Ce qui définit le pamphlet ici, c'est son intentionalité et l'agressivité de son propos.

Effectivement, les textes de Dessaulles présentent tous le même projet ; opposer une vérité à des prétentions. Qu'il défende l'idée de tolérance, qu'il montre les méfaits de l'autoritarisme clérical ou qu'il dénonce les luttes internes du clergé québécois, toujours Dessaulles oppose aux visées du clergé qu'il décrie les certitudes de sa conscience. Par exemple, *La Grande Guerre ecclésiastique* vise à « définir clairement les arrogantes prétentions de l'ultramontanisme »⁷ au nom d'une vérité : « l'occasion m'a paru favorable », dit Dessaulles, « pour faire entendre un peu de vérité »⁸. L'authenticité renvoie ici « à la franchise » qu'un homme se « fait une

lois (*sic*) stricte d'observer entre tous»⁹. L'image que suggère le texte, c'est celle d'un homme qui n'a que ses convictions pour mandat et qui se dresse seul contre un corps usurpateur et maléfique: «Eh bien, j'ai cru», affirme Dessaulles, «qu'il devait se trouver au moins un homme dans un pays qui ne craindrait pas de maintenir le droit national contre l'usurpation ultramontaine.»¹⁰

Ainsi investi d'une mission morale qui a pour origine l'indignation, Dessaulles a-t-il recours à une rhétorique des plus agressives. En effet, chacun de ses textes se veut une démonstration d'un principe¹¹, mais cette démonstration repose beaucoup plus sur une rhétorique que sur la seule logique d'une argumentation. Il suffit de regarder *La Grande Guerre ecclésiastique* pour s'en convaincre. Certes on peut retracer la dialectique de Dessaulles: faire des ultramontains une faction de l'Église, montrer que cette faction est fort éloignée de la tradition véritable du catholicisme, enfin prouver que ses principes sont issus d'une inintelligence des textes sacrés. Mais ces postulats, on les trouve complétés dès les premières vingt pages du texte. Le reste du discours de Dessaulles, soit cent dix pages, apparaît alors une reprise de ses arguments, ou plutôt une répétition d'accusations. Ici, la raison cède le pas à la violence verbale, à l'agressivité scripturale: la rhétorique devient l'essence du texte, l'objet du discours.

II

La rhétorique de Dessaulles apparaît un véritable plan de campagne militaire divisé en deux étapes; désarmer et réduire l'adversaire, puis l'attaquer sur son propre terrain.

Pour mieux désarmer l'adversaire, le premier principe est d'aller au-devant de la critique. C'est ainsi que Dessaulles dénonce à l'avance les reproches que l'on pourrait faire à son texte: «Je m'attends bien à voir les ignorants ou les fourbes se récrier devant pareil récit et affirmer bien hautement, bien *sincèrement* surtout que je charge le tableau et que l'on ne pense à *rien de tout cela*; que je calomnie le Pape et le Clergé et qu'il n'est aucunement question de ces choses.»¹² Lorsque ses adversaires l'accuseront précisément

de leur prêter des intentions machiavéliques, Dessaulles pourra toujours répondre qu'il avait prévu la riposte, ce qui en atténue la portée. Cette riposte, il la prévient aussi en sapant à l'avance la réplique adverse. On l'accusera sans doute de vouloir pervertir la nation avec ses écrits, mais « il n'y a que les hypocrites qui voient le mal partout, et qui se redoutent *parce qu'ils se connaissent*. »¹³ Accuser Dessaulles, c'est reconnaître sa propre malignité. Le clergé n'a plus qu'à se taire. De même, pour museler les prêtres qui sermonnent les électeurs en chaire, Dessaulles fait insidieusement remarquer que « plus un prêtre est exagéré, ou brutal dans son langage, contre ceux dont il se fait l'adversaire politique, plus il est probable, je devrais presque dire *certain*, qu'il a quelque chose de grave à se faire pardonner. »¹⁴ Du reste, pour confirmer sa thèse, Dessaulles menace de révéler des « faits de la plus terrible gravité » prouvant « que l'on peut presque toujours hardiment conclure des sermons politiques violents aux mœurs douteuses de leurs auteurs. »¹⁵ Encore ici, il affouille l'action adverse : parler contre les libéraux, c'est se condamner soi-même. Mais paradoxalement, c'est au nom d'une morale bien catholique que discute Dessaulles. Pour désarmer les ultramontains, Dessaulles se place bizarrement sur le terrain même de la morale chrétienne. Derrière le jeu de la rhétorique, se profile l'image d'un homme qui pense le libéralisme en termes moraux. S'il s'affranchit du despotisme clérical, Dessaulles ne met pas en doute le despotisme de la morale et ses attaques se situent dans le prolongement de la pensée catholique dont il dénonce l'autoritarisme.

On retrouve le même phénomène dans son désir de réduire, de diminuer l'adversaire. Encore une fois, ce sera en fonction d'une morale bien traditionnelle que se définira Dessaulles. La réduction s'opère de deux façons dans ses pamphlets. En premier lieu, il a recours au mépris, fondé sur des accusations révélant, par exemple, la cupidité du clergé¹⁶, ou à l'ironie qui ridiculise l'adversaire. Évoquant les luttes entre les diverses factions du clergé, Dessaulles rappelle un texte qui « ne laisse debout en Bas-Canada que deux Évêques (sur sept en tout) qu'il nous informe être *selon le cœur de Dieu*. Je n'ose en vérité me demander », ajoute-t-il malicieusement, « selon le cœur de qui sont les cinq autres. »¹⁷ Même phénomène lorsqu'il note :

Mais si deux Évêques, un Grand-Vicaire et les Messieurs de St. Sulpice sont si tentés parce qu'ils sont des *saints hommes*, et tombent si bas quoiqu'ils soient *si saints*, ne serait-il donc pas absolument possible que M^{gr} de Montréal, beaucoup plus *saint* qu'eux tous puisqu'il a seul le monopole d'un chœur d'anges chantant au-dessus de sa tête quand il prie, ait été tenté encore davantage, et ait conséquemment pu faire aussi quelque petite chûte ?¹⁸

Derrière l'ironie, comme derrière le mépris, on trouve encore une fois la présence d'un jugement moral.

La réduction de l'adversaire se poursuit alors en lui prêtant des paroles qui le caricaturent et mettent à nu ses intentions secrètes. En effet, si Dessaulles ne rate pas une occasion de miner l'autorité du clergé en rapportant des extraits, toujours saugrenus, de discours de prêtres¹⁹, quand ces discours font défaut, Dessaulles en invente : « Mais la réaction a trouvé une idée lumineuse, qu'elle n'exprime pas toujours crûment, mais qui se résume ainsi : "Vous hérétiques ou autres, devez nous tolérer quand nous sommes faibles : mais nous (*sic*) ne pouvons clairement pas vous tolérer quand nous sommes forts." »²⁰ Ce que ces paroles prêtées au clergé révèlent surtout, ce sont, par la simplicité du propos, les intentions autoritaristes, fourbes et les procédés malhonnêtes des ultramontains : « "Nous sommes maîtres du terrain, a dit l'un de ses chefs, *profitons-en*. Nous les avons fait taire, il est conséquemment temps de parler." »²¹ La réduction de l'adversaire par la simplification de sa pensée, à travers de naïves mais révélatrices paroles, apparaît en fait une forme d'amplification du caractère immoral de celui-ci. Ce portrait immoral, du reste, Dessaulles l'accroît en dénonçant le « mauvais vouloir »²², la « haine violente »²³, l'absence de justice des ultramontains ou en évoquant des faits qui font peu honneur à leurs principes, comme ces négociations secrètes entre M^{gr} Bourget et Georges-Étienne Cartier²⁴ ou le scandale de jeunes torys se baignant nus avec des femmes²⁵.

Finalement tout ceci suggère que Dessaulles tente de renverser les rapports traditionnels. Si le clergé se donne pour moral et dénonce les perversions des libéraux, la rhétorique, en plus des effets précis que ses procédés produisent, inverse les données, montre le clergé franchement machiavélique et fait des libéraux des victimes du bien. De là l'affirmation suivante :

On se tromperait si l'on croyait que des pamphlets comme la « Comédie Infernale » et des articles comme ceux que nous lisons chaque jour dans le *Nouveau-Monde*, le *Franc-Parler* et le *Journal de Trois-Rivières*, articles où l'on attaque avec tant de virulence les prêtres sensés et raisonnables que l'on trouve encore ça et là dans le pays, ne sont destinés qu'à élucider des points de discipline intérieure du Clergé. On vise plus loin que cela, et le vrai but de toute cette rhétorique ultramontaine est d'infiltrer de plus en plus dans l'élément laïc l'idée de la suprématie du Clergé sur le temporel, l'idée de la supériorité immense du clerc sur le laïc.²⁶

Dénonçant les menées secrètes du clergé, Dessaulles tente de dresser un portrait négatif du prêtre, véritable imposteur dont les prétentions ne sont rien moins que de renverser l'ordre de la société et d'aliéner cette dernière²⁷. Aussi, face au scandale du clergé, Dessaulles apparaît-il l'innocente victime d'un devoir social²⁸. Dans cette optique, la cause libérale se confond avec la lutte du bien contre le mal et devient une guerre sainte. Au-delà des effets négatifs qu'elle crée contre le clergé, la rhétorique témoigne de valeurs qu'elle associe aux libéraux. À l'église qui se disait la représentante du bien et de la morale, la rhétorique substitue les libéraux. Si cela suggère une lutte entre deux factions rivales pour le pouvoir, cela montre aussi que Dessaulles calque son attitude sur celle de ses adversaires. L'idéologie dominante de la droite réactionnaire s'impose même à la gauche révolutionnaire : non seulement Dessaulles veut remplacer M^{gr} Bourget, il veut aussi représenter les mêmes valeurs²⁹.

L'inversion réalisée, le bien devenu entité libérale, il ne reste plus qu'à attaquer l'ennemi, qu'à l'enfoncer au nom de ce bien. Deux axes orientent ici l'action pamphlétaire ; relever les contradictions des adversaires pour les diviser, puis montrer le caractère anachronique de la faction ultramontaine.

Dessaulles se plaît souvent à souligner les différends, pour ne pas dire les contradictions, des membres du clergé :

Je parle ici avec tel membre du clergé, je le trouve exagérément monarchiste. Je parle aux États-Unis avec un prêtre séculier ou un père jésuite ; et je les trouve franchement républicains. Avec le premier c'est un péché d'être libéral, avec ceux-ci c'est une vertu !³⁰

De même il rappelle à M^{gr} Bourget le discours de son adversaire, M^{gr} Baillargeon de Québec, qui affirmait en 1867 la nécessité pour chacun de voter selon sa « propre cons-

cience et non d'après celle d'un autre!»³¹ Mieux, il rallie contre l'ultramontanisme des voix de saints: «Et ne nous est-il pas permis en pareil cas de penser avec le grand St. Athanase que "celui qui a reçu de Dieu la force de discerner la vérité ne doit pas s'attacher à des pasteurs ignorants qui défigurent la doctrine" ?»³² Ce que cherche à faire Dessaules, c'est de se servir des tensions existant au sein du clergé pour montrer l'incohérence de ce dernier et, par là, l'impossibilité de se fier à ses ordres: «Tous les jours les membres de la curie diffèrent entre eux d'opinions et se livrent à des luttes personnelles bien autrement vives que nos Évêques»³³ À la limite, c'est une condamnation de la politique de M^{gr} Bourget qu'il obtient ainsi: Ne rappelle-t-il pas les impitoyables paroles de l'évêque d'Aquila qualifiant une circulaire de l'évêque de Montréal d'«insensé» et avouant publiquement qu'elle lui «a fait véritablement horreur»³⁴?

Non seulement Dessaules relève les conflits du clergé, mais en plus il apporte une explication fondée sur la philosophie même de l'église catholique, incapable de logique et de raison. Par exemple, dans son discours sur la tolérance, ne rappelle-t-il pas précisément le manque de tolérance et d'amour dans une religion qui prône ces deux valeurs ?³⁵ De même les conflits entre les différents membres du clergé s'expliquent par la diversité des interprétations qu'ils donnent aux textes sacrés. Mais pour Dessaules, ces divergences démontrent tout simplement l'incapacité des prêtres d'user de leur raison lorsqu'ils lisent la bible, «étrangers» qu'ils sont «aux premiers rudiments des sciences que l'on prétend exposer d'*autorité*»³⁶. Mais pour porter de telles accusations, encore faut-il croire totalement en la raison humaine. Derrière les explications de Dessaules, apparaît une foi entière dans la raison.

Enfin, après avoir dénoncé les conflits internes du clergé, après avoir comparé les théories de M^{gr} Bourget aux thèses romaines, Dessaules suggère que les ultramontains ne sont en fait qu'une faction secondaire. Il divise même le clergé québécois en deux groupes et insiste sur le fait qu'il n'attaque aucunement le clergé comme corps religieux, mais le «parti» ultramontain

qui veut tout contrôler dans le domaine temporel au nom de la religion.

C'est ce parti qui ne se sert de la religion que pour arriver à ses fins temporelles. C'est ce parti qui veut dominer au nom de Celui qui lui a défendu la domination³⁷.

Plus loin, il fera même du parti une «secte»³⁸ aux prétentions locales: «c'est toujours l'ultramontanisme local qui veut tout écraser autour de lui!»³⁹ et dont les «exigences purement locales (...) font lever les épaules ailleurs»⁴⁰. Manifestement, c'est au nom d'un idéal beaucoup plus vaste qu'intervient Dessaulles. Une pensée universaliste s'oppose ici aux visées locales des ultramontains. Cette pensée universaliste, nous le verrons maintenant, c'est celle tirée des leçons de l'histoire.

«Les dernières élections nous ont montré combien il est illusoire de compter sur l'esprit de modération des ecclésiastiques et surtout sur leur esprit de charité.»⁴¹ Se retranchant derrière des faits objectifs, Dessaulles attaque les initiatives cléricales, mais ce faisant, il montre surtout l'anachronisme du système défendu par les ultramontains: «la réaction» ultramontaine, estime-t-il, «a déclaré la guerre à la société moderne, à la pensée humaine, au libre-arbitre moral, à plusieurs des plus importantes conquêtes de la civilisation»⁴². Mais ici, c'est le refus de l'Église tout entière de s'adapter au monde moderne qu'il dénonce. Du reste, le projet de son pamphlet *La Grande Guerre ecclésiastique* est d'analyser le droit chrétien «tel que défini par les bulles des Papes» pour voir si le peuple québécois «si profondément catholique, acceptera ce *droit chrétien*.»⁴³ C'est ainsi que reprenant article par article le droit chrétien, il montre soit l'impossibilité de leur application, soit leur anachronisme⁴⁴. Sa conclusion sera simple: «il faut de deux choses l'une: ou être de son époque ou ne pas chercher à la régir.»⁴⁵ Bien sûr, le libéralisme et les exigences de l'Institut Canadien, par opposition, appartiennent d'emblée à l'histoire et se situent dans le sens du progrès. Si Dessaulles dresse «*le bilan historique* du Clergé en Canada»⁴⁶ pour accuser l'Église d'être surannée, c'est qu'il croit se situer dans le mouvement de cette histoire et aller dans le sens de celle-ci, c'est-à-dire dans le sens du progrès.

Par le biais de la rhétorique, Dessaulles révèle certains des buts du libéralisme: s'il dénonce les contradictions du clergé, il le fait au nom de la logique et de la raison, s'il souligne

le caractère sectaire des ultramontains, c'est au nom d'une pensée universaliste, s'il reproche à l'Église catholique son inadaptation au monde moderne, c'est au nom d'une conception de l'histoire, définie comme marche de l'humanité vers le progrès. Chacun des éléments de la rhétorique décrit un principe libéral. Ce sont ces principes qu'il convient maintenant d'analyser.

III

Pour Dessaulles, la caractéristique principale du XIX^e siècle a été l'affirmation des droits individuels: il se dit

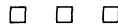
du siècle qui fait disparaître les castes et consacre peu à peu en faveur des peuples le grand dogme de l'égalité politique et civile; du siècle qui a irrévocablement substitué le principe de la persuasion à celui de la contrainte; du siècle conséquemment qui a substitué l'esprit de fraternité à celui de rivalité hostile; du siècle qui a plus fait pour consacrer les libertés publiques que tous ceux qui l'ont précédé, réunis; du siècle dans lequel toutes les causes justes trouvent des sympathies, les réactionnaires seuls aujourd'hui se montrant les implacables ennemis du droit, et de la liberté, et souvent de la conscience humaine; du siècle enfin qui a plus fait pour l'avancement de l'humanité que tous les autres ensemble⁴⁷.

Tous ces droits affirmés si péremptoirement, ce sont ceux de la conscience, ceux de «la liberté native de l'homme comme être pensant et raisonnable»⁴⁸. Aussi le principal reproche formulé à l'égard des ultramontains consiste à montrer qu'ils veulent «organiser le système clérical et le combiner avec le système politique de manière à détruire tout libre-arbitre individuel chez les citoyens, et par là rendre impossible le développement des libertés publiques.»⁴⁹ Liberté de pensée, liberté individuelle précèdent les libertés démocratiques et en constituent les pierres d'assise.

Cependant, cette pensée obéit à des lois; à celles de la raison: «chacun doit se servir de sa propre raison pour trouver le vrai.»⁵⁰ À l'autorité doctrinale, Dessaulles cherche à substituer l'autorité de la raison. Du reste, le rôle de l'Institut lui apparaît précisément de «faire triompher l'esprit de tolérance, la liberté de penser, d'étudier, de discuter et de s'instruire, (...) de conserver un asile à l'inviolabilité de la raison humaine»⁵¹. La guerre qu'il mène contre l'ultramontanisme devient une croisade pour faire triompher un nouveau dieu: la raison. À travers l'évocation de Galilée, obligé

de nier ce que sa raison lui dictait, à travers les multiples exemples d'ingérence du clergé dans la conscience des individus, Dessaulles montre qu'au Québec, on assiste encore à la lutte des lumières contre les ténèbres de l'autoritarisme clérical.

Vérité de l'individu, c'est-à-dire de la conscience individuelle et de la raison humaine, voilà les deux principes majeurs de la foi libérale au XIX^e siècle. Mais cette raison ne réfléchit pas abstraitement; elle doit s'appuyer sur des faits. Ainsi toutes les attaques de Dessaulles reposent sur des faits qu'il soumet à sa raison, ce qu'il appelle « constater des faits »⁵². C'est par là qu'il se situe dans le sens de l'histoire: « depuis six siècles surtout, l'histoire n'est que le résumé des conquêtes incessantes de la *faillible* raison laïque sur l'*infaillible* raison ecclésiastique, et des reculades multipliées de celle-ci dans le domaine de la pensée comme dans celui de ses prétentions à dominer le temporel. »⁵³ La raison s'inscrit donc dans une démarche de l'histoire; elle est le but auquel tend l'homme en même temps qu'elle est l'instrument de sa conquête. Le pamphlet libéral trouve ainsi une arme contre l'Église: il suffit de soumettre les propositions du catholicisme à la raison. Le pamphlet met en pratique les principes mêmes du libéralisme; il est le produit, la concrétisation de ces principes et ceux-ci lui servent de justification et de mandat.



Mais qu'impliquent ces principes⁵⁴? Ils semblent commander l'idée de démocratie: le principe libéral en politique se résume « dans le droit qu'ont les peuples de surveiller et contrôler les gouvernants qui tiennent d'eux leurs pouvoirs »⁵⁵. À la pyramide sociale proposée par le clergé, où l'autorité vient du haut, les libéraux, Dessaulles en tête, substituent un ordre social inversé, dans lequel la base détient le pouvoir: « le vrai souverain, c'est la nation. Le gouvernement n'est que le délégué de la nation et l'expression de sa volonté. »⁵⁶ La question de l'harmonie sociale passe alors par la tolérance que Dessaulles propose comme devise: « Travail et progrès! Tolérance et liberté de penser! »⁵⁷ Il reviendra à plusieurs reprises sur la nécessité de la tolérance et consacrera même

un discours entier au sujet pour souligner que « la pratique fondamentale » de l'Institut Canadien est précisément la tolérance⁵⁸, ce qui le mène finalement à un universalisme : l'Institut doit regrouper « tous les hommes *de bonne volonté*, à quelque nationalité ou quelque culte qu'ils appartiennent. »⁵⁹ Après avoir inversé l'ordre moral et donné aux ultramontains la part du mal, Dessaulles octroie aux libéraux la possession du bien qu'il définit dans une doctrine démocratique.

Voilà certes des principes et des thèses qui font honneur à Dessaulles. Pourtant, de la même façon qu'il plaçait l'essentiel de ses attaques sur le terrain moral de ses adversaires, il définit des principes qui apparaissent calqués sur ceux des ultramontains : au droit chrétien autoritaire qu'il dénonce, il substitue des droits humains ou logiques qui procèdent tout autant d'une autorité, au pouvoir temporel de la faction ultramontaine, il substitue un pouvoir réservé à une minorité, l'élite libérale. C'est sur ces deux aspects de la pensée de Dessaulles que nous voulons conclure notre étude.

Toute la démonstration de *La Grande Guerre ecclésiastique* prouve surtout le caractère inopérant de la doctrine ultramontaine. Or les conclusions de Dessaulles apparaissent beaucoup plus larges : « Non ! Toutes ces prétentions ultramontaines, inadmissibles en droit, sont encore bien plus inapplicables en fait. »⁶⁰ S'il a bel et bien dénoncé les difficultés techniques que poserait l'application des principes ultramontains en politique, il n'a cependant jamais clairement défini les droits auxquels il fait allusion. Il est vrai que la civilisation, qui a été « la véritable institutrice des sociétés »⁶¹ en imprimant de « nouvelles tendances à l'intelligence humaine »⁶², en rectifiant « les croyances générales, les notions fondamentales du droit naturel et politique »⁶³ opère de façon mystérieuse, comme la grâce, et reste un « être abstrait » dont on a « pas strictement défini l'essence ni indiqué l'origine »⁶⁴. L'affirmation remplace la démonstration, comme c'était aussi le cas lorsqu'il accusait l'église de violer « tout à la fois le droit naturel, le droit social, le droit politique, le droit civil »⁶⁵. Autant de termes qui rappellent étrangement la façon de voir des ultramontains qui s'appuient sur des droits religieux dont la seule légitimité apparaît leur autorité. Com-

me l'évêque de Montréal, Dessaulles se réfère à des droits qui pour être absolus n'en demeurent pas moins obscurs. Mieux, ces droits, comme ceux du droit chrétien, procèdent de la volonté divine, la démocratie et le progrès définissant « la grande route que Dieu a tracée de toute éternité à la marche incessante de l'humanité. »⁶⁶ Dessaulles ne fait que remplacer la loi catholique et les nécessités qu'elle tire du ciel par une autre loi et d'autres nécessités qui se légitiment à leur tour dans un dessein providentiel. Et comme dans le cas de la religion catholique, c'est de la foi qu'il attend des libéraux: « ayons foi en l'avenir, mais ayons foi surtout en nos propres convictions »⁶⁷.

Enfin, comme chez les ultramontains, seuls autorisés à leurs yeux à traduire la volonté divine, Dessaulles pense la société en termes d'élite et de masse où seule l'intelligentsia peut comprendre les projets de Dieu⁶⁸. Par exemple, il se méfie des abonnés des journaux « qui ne sont pas assez éclairés pour savoir où et quand le prêtre s'égare »⁶⁹ ou de « la masse ignorante »⁷⁰ que les accusations du clergé peuvent influencer. À ses yeux, la société se divise en faibles d'esprits et en forts; par là, il distingue une masse d'une élite. Aussi accuse-t-il M^{gr} Bourget d'user de moyens qui « agissent en un certain sens sur la foule, agissent en sens précisément inverse sur les esprits sensés. »⁷¹ Les principes démocratiques affichés par Dessaulles contrastent étrangement avec le mépris dans lequel il tient les électeurs. On peut assurément se demander si le refus de « l'omnipotence cléricale catholique » et de son « terrorisme »⁷² n'est pas l'envers du désir de remplacer le pouvoir de l'église par celui du libéralisme qui se maintiendrait ensuite selon les mêmes procédés que ceux utilisés par le clergé. Les pamphlets de Dessaulles révèlent, derrière les principes affichés pour la démocratie, une définition du pouvoir fondé sur le mépris des masses et sur des droits qui échappent à la critique. Si la rhétorique de Louis-Antoine Dessaulles parle contre M^{gr} Bourget et les conservateurs ultramontains, elle parle aussi pour le libéralisme. Mais ce qu'elle dit alors, c'est qu'au XIX^e siècle, alors que la pensée ultramontaine s'impose, les adversaires mêmes de celle-ci pensent la révolution en termes de l'idéologie dominante.

Université d'Ottawa.

ŒUVRES DE LOUIS-ANTOINE DESSAULES

- *Papineau et Nelson, Blanc et noir... et la lumière fut faite*, Montréal, l'Avenir, 1848, 83p.
- *Six Lectures sur l'annexion du Canada aux États-Unis*, Montréal, Gendron 1851, XI et 199p.
(extraits de la première « lecture » sur l'annexion repris dans *Études françaises*, vol. IX, n° 3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, août 1973, p. 205 à 236).
- *Galilée ses travaux scientifiques et sa condamnation*, Montréal, l'Avenir, 1856, 50p.
- *À messieurs les électeurs de la division de Rougemont*, 1858, 66p.
- *Discours sur l'Institut Canadien le 23 décembre 1862*, Montréal, des presses du journal *Le Pays*, 1863, 22p.
- *La Guerre américaine, son origine et ses vraies causes*, Montréal, des presses du journal *Le Pays*, 1865, 75p.
- *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, Montréal, imprimerie du journal *Le Pays*, 1868, 30p.
- *La Grande Guerre ecclésiastique La Comédie infernale et les noces d'or La Suprématie ecclésiastique sur l'ordre temporel*, Montréal, Alphonse Doutre, 1873, V et 130p.
- *Réponse honnête à une circulaire assez peu chrétienne Suite à la grande guerre ecclésiastique*, Montréal, Alphonse Doutre, 1873, 32p.
- *Les Erreurs de l'Église en droit naturel et canonique sur le mariage et le divorce*, Paris, A. Pedone, 1894.

Notes

- ¹ Rappelons avec Barthes que les sciences sémiologiques « ne se contentent pas de rencontrer le fait : elles le définissent et l'explorent comme un *valant-pour* ». (*Mythologies*, Paris, Seuil, coll. Points, 1957, p. 196, C'est l'auteur qui souligne).
- ² Althusser, Louis, *Idéologie et appareils idéologiques d'état* (notes pour une recherche), *La Pensée*, n° 151, Paris, juin 1970, p. 22.
- ³ Dessaules, Louis-Antoine, *La Grande Guerre ecclésiastique. La Comédie infernale et les noces d'or. La Suprématie ecclésiastique sur l'ordre temporel*, Montréal, Alphonse Doutre, 1873, p. 66. À l'avenir cet ouvrage sera désigné par son premier titre. Sauf indication, c'est toujours l'auteur qui souligne.
- ⁴ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 66.
- ⁵ Manifestement le destinataire est autre. Dessaules ne dit-il pas : « je n'attends aucun résultat pratique de ma démarche. Je sais depuis trente ans que rien n'agit sur V (otre) G (randeur). » (*La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 35).

- ⁶ Luigi (abbé Pelletier), *Le Don Quichotte montréalais sur sa rossinante ou M. Dessaulles et la Grande Guerre Ecclésiastique*, Montréal, Société des Écrivains Catholiques, 1873, p. 3. Dessaulles emploie lui aussi le terme de pamphlet pour désigner *La Grande Guerre ecclésiastique*, comme du reste son *Discours sur l'Institut Canadien le 23 décembre 1862*. Voir sa *Réponse honnête à une circulaire assez peu chrétienne Suite à la grande guerre ecclésiastique*, Montréal, Alphonse Doutre, 1873, p. 9 et 10.
- ⁷ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. III.
- ⁸ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. III.
- ⁹ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 2.
- ¹⁰ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. III.
- ¹¹ La tolérance, *Annuaire*, de 1868, la fourberie du clergé catholique, *La Grande Guerre ecclésiastique*, l'autoritarisme du clergé, *Galilée ses travaux scientifiques et sa condamnation*.
- ¹² *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. II.
- ¹³ Dessaulles, Louis-Antoine, *Annuaire de l'Institut canadien pour 1868*, Montréal, Imprimerie du journal *Le Pays*, 1868, p. 5. À l'avenir cet ouvrage sera désigné par son titre seulement.
- ¹⁴ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 43.
- ¹⁵ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 43.
- ¹⁶ « Pour un plat de lentilles, la réaction est toujours prête à vendre le droit d'aïnesse d'un peuple. » (*Annuaire de l'Institut canadien pour 1868*, p. 14).
- ¹⁷ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 72. La parenthèse est de l'auteur.
- ¹⁸ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 2-3.
- ¹⁹ Par exemple, ces paroles d'un curé de Trois-Rivières: « Vous savez, mes frères, que nous ne nous rétractons jamais! » (*La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 32)
- ²⁰ *Annuaire de l'Institut canadien pour 1868*, p. 10.
- ²¹ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. III. Mieux, on voit même Dessaulles prêter des paroles au clergé et répondre à la lettre du discours inventé: « Mais ici la réaction va sans doute nous dire: "Ah, nous ne sommes pas opposés à la république! Seulement Il (*sic*) est nécessaire que nous puissions contrôler la législation, car la vérité ne vient que de nous." -Ah! vous ne voulez d'une république qu'à la condition de la contrôler! Eh bien, ce sera une belle république!! Tenez, permettez que nous refusions!» (Dessaulles, Louis-Antoine, *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 13). Du reste, ce procédé, il l'emploie partout: dans ses *Lectures sur l'annexion du Canada aux États-Unis*, il explique la vénalité politique des Québécois de la façon suivante: « C'est que le conseil donné par lord Durham au gouvernement métropolitain a été suivi: "Inventez, lui a-t-il dit, inventez un système au moyen duquel les chefs canadiens auront une part dans les places d'honneur ou de profit que vous n'avez distribuées jusqu'à présent qu'à vos nationaux, et vous les rendrez presque tous souples et dociles." » (Dessaulles, Louis-Antoine, Première « lecture » sur l'annexion, *Études françaises*, vol. IX, n° 3, Montréal, P.U.M., août 1973, p. 210.
- ²² *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 32.
- ²³ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 32.
- ²⁴ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 39-40.

- ²⁵ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 42-43.
- ²⁶ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. III. Ce renversement est encore perceptible lorsque Dessaulles fait remarquer à M^{gr} Bourget: « Quel singulier contraste, M^{gr} en V. G. et moi, si j'ose me mettre ainsi en juxtaposition avec elle! C'est le saint Évêque qui s'emporte au-delà de toutes bornes, et c'est celui qu'il qualifie d'*impie* et d'ennemi de l'Église qui sait se posséder et ne sort pas de la phraséologie de l'homme bien élevé!» (Dessaulles, Louis-Antoine, *Réponse honnête à une circulaire assez peu chrétienne Suite à la grande guerre ecclésiastique*, Montréal, Alphonse Doutre, 1873, p. 2).
- ²⁷ Dans une perspective typique du pamphlet, Dessaulles évoque les conséquences catastrophiques de la prise du pouvoir par le clergé: la « liberté du Législateur et celle du Juge seront détruites (...) l'on devra fermer tous les établissements d'éducation où son esprit étroit et exclusif n'aura pu pénétrer; et l'on verra enlever les jeunes enfants aux parents sous divers prétextes; et on la verra accaparer en moins d'un siècle une portion notable de la fortune publique». (*La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 100).
- ²⁸ Dessaulles explique en effet qu'il ne doit pas « reculer devant un devoir ou l'exercice d'un droit ». (*La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 32).
- ²⁹ Ainsi même ses armes lui sont fournies par son adversaire: « Puisque la guerre que l'on nous fait est implacable », remarque-t-il, « la défense doit découler de la nature de l'attaque, et puisqu'on nous représente partout comme des gens sans aucune espèce de principes, je ne vois pas après tout pourquoi nous ne montrerions pas un peu, de notre côté, ce qu'est, dans la vie intime et secrète, ce clergé qui parle tant de ses principes et fait proclamer si haut ses vertus. » (*La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 31).
- ³⁰ *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 30.
- ³¹ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 11.
- ³² *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 12.
- ³³ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 70.
- ³⁴ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 72.
- ³⁵ « Toujours la guerre au nom d'une religion qui repose sur le principe fondamental de la paix! » (*Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 6.).
- ³⁶ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 83.
- ³⁷ *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 6.
- ³⁸ *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 9.
- ³⁹ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 81.
- ⁴⁰ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 80.
- ⁴¹ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 31.
- ⁴² *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 14.
- ⁴³ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. IV.
- ⁴⁴ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 27-28.
- ⁴⁵ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 29.
- ⁴⁶ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 2.
- ⁴⁷ *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 6.
- ⁴⁸ *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 11.

- ⁴⁹ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 10. À ses yeux l'inquisition a été précisément inventée pour entraver le progrès : sa tâche et sa mission « ont été de tout temps de blâmer tout changement, de repousser toute amélioration, d'enrayer tout progrès, d'anéantir toute découverte, de comprimer toute intelligence, de tuer toute liberté, de détruire toute indépendance d'esprit, de prohiber toute manifestation de raison et de génie, de proscrire toute expression libre de la pensée humaine ». (Dessaules, Louis-Antoine, *Gallée ses travaux scientifiques et sa condamnation*, Montréal, l'Avenir, 1856, p. 14-15).
- ⁵⁰ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 21.
- ⁵¹ Dessaules, Louis-Antoine, *Discours sur l'Institut Canadien, le 23 décembre 1862*, Montréal, Des presses du journal *Le Pays*, 1863, p. 21.
- ⁵² *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 15. C'est du reste ce qui légitime sa conduite : « J'ai sans doute dit des choses très dures à V. G., mais au moins je les déduis de faits qu'elle ne peut nier. » (*Réponse honnête*, p. 4).
- ⁵³ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 9.
- ⁵⁴ Ces principes, Dessaules les résume ainsi : « Revendications des droits de la raison humaine ! Guerre à tous les despotismes ! Suprématie du corps social ! Souveraineté du peuple, et établissement définitif de la liberté ! » (*La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 84).
- ⁵⁵ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 84.
- ⁵⁶ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 99.
- ⁵⁷ Dessaules, Louis-Antoine, *Discours sur l'Institut Canadien, le 23 décembre 1862*, Montréal, Des presses du journal *Le Pays*, 1863, p. 21.
- ⁵⁸ *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 4.
- ⁵⁹ *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, p. 4.
- ⁶⁰ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 99.
- ⁶¹ Dessaules, Louis-Antoine, Première « Lecture » sur l'annexion, *Études françaises*, vol. IX, n° 3, Montréal, P.U.M., août 1973, p. 205.
- ⁶² Première « Lecture » sur l'annexion, *Études françaises*, vol. IX, n° 3, p. 206.
- ⁶³ Première « Lecture » sur l'annexion, *Études françaises*, vol. IX, n° 3, p. 206.
- ⁶⁴ Première « Lecture » sur l'annexion, *Études françaises*, vol. IX, n° 3, p. 205.
- ⁶⁵ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 47.
- ⁶⁶ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 48.
- ⁶⁷ Première « Lecture » sur l'annexion, *Études françaises*, vol. IX, n° 3, p. 211.
- ⁶⁸ En effet, au prophète de l'Ancien Testament qui guidait le peuple élu, Dessaules substitue un prophète moderne, l'homme de génie, qui doit éclairer la population : « Dieu est nécessairement présent dans l'humanité qu'il a créée perfectible en l'illuminant d'une parcelle de sa propre raison, et à laquelle il se révèle constamment dans la suite des âges par les génies supérieurs qu'il fait de temps à autre surgir dans son sein. » (Dessaules, Louis-Antoine, *Réponse honnête à une circulaire assez peu chrétienne Suite à la grande guerre ecclésiastique*, Montréal, Alphonse Doure, 1873, p. 31).
- ⁶⁹ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 41.
- ⁷⁰ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 42.

⁷¹ *La Grande Guerre ecclésiastique*, p. 82. Comme Galilée, si Dessaulles a contre lui « les gros bataillons » de la population ignare, il a pour lui « ce qu'on peut appeler *la bonne compagnie* » (Dessaulles, Louis-Antoine, *Galilée ses travaux scientifiques et sa condamnation*, Montréal, *l'Avenir*, 1856, p. 18).

⁷² Circulaire de l'Institut Canadien intitulée *L'Affaire Guibord*, daté du 11 novembre 1871 (archives de l'Archevêché de Montréal, folio 901-133, 1870-1875).